Validation des 5 jours

Accueil de Loisirs : ……

Directeur (trice) : ……

Dates d'accueils : du ……..…….…… au …..…….……

Ou le ……..……., le ……..……., le ……..……..

le ……..……., le ……..……

Avis du directeur (trice) :

Ton avis (qu'as-tu pensé de ces 5 jours) :

villes sœurs

Tampon de la structure d'accueil :

IPNS

PHOTO

PASSEPORT B.A.F.A

Valable pour une session de formation

villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 avenue Jacques Anquetil 76260 EU
tel : 02-27-28-05-96
xderoeux@villes-soeurs.fr

TITULAIRE

NOM :……**PRENOM :** ……

DATE DE NAISSANCE : ……../…../……

ADRESSE : ……

CODE POSTAL : …… **VILLE :** ……

TEL : …… **MAIL :** ……

DEVENIR ANIMATEUR...

La formation B.A.F.A ?

Organiser et animer des activités avec des enfants, c'est souvent l'occasion d'une première prise de responsabilité éducative.

Cette expérience individuelle enrichissante est aussi une ouverture sur le travail en équipe.

Avec le BAFA, tu peux t'investir dans l'action éducative comme un acteur à part entière.

Tu peux permettre aux enfants et jeunes de participer à de nombreux loisirs éducatifs, de développer leur envie de comprendre le monde, d'agir avec les autres, faciliter l'accés aux informations qui les concernent.

S'engager dans l'animation

Etre animateur, des portes qui s'ouvrent sur la formation B.A.F.A.

Tu as 17 ans, les actions envers la jeunesse t'intéressent, viens participer à l'animation du centre de loisirs comme animateur bénévole pour financer ta formation BAFA.

Les journées d'animation « Passeport B.A.F.A. » effectuées pourraient te permettre d'obtenir une bourse B.A.F.A..

Comment ça marche?

Il s'agit de valider 5 jours de bénévolat dans une structure de loisirs afin de te plonger dans le monde de l'animation et t'assurer qu'il te convienne bien avant de t'engager sur une formation qui ne te ressemble pas. Cela nous permet également de faire ta connaissance et de nous faire une première idée sur tes capacités, non pas d'animateur car nous sommes bien conscients que tu n'as pas encore de formation, mais d'encadrement, de relationnel avec les enfants, les équipes, les parents, ton dynamisme, ton implication…

Les limites pour les 16-18 ans : maxi 35h par semaine, maxi 8h par jour et pas de nuit.

La démarche

Si le directeur de la structure donne un avis favorable et que tu en es toujours d'accord, ce « Passeport » te donnera peut-être droit à une prise en charge de ta formation BAFA jusqu'à 85%.

En accord avec le Directeur du centre de loisirs de la CCVS (qui sera ton référent au quotidien pendant ce passeport) dans lequel tu souhaites t'engager, vous remplirez conjointement ton passeport pour cette semaine passée au centre.

Une fois ton passeport complété, tu le déposeras auprès du service enfance-jeunesse de la CCVS afin de valider ta demande de bourse et de convenir d'un entretien.

Ce passeport n'est valable que pour une session de formation générale B.A.F.A. en internat au centre des Fontaines à EU. Celui-ci n'exclut pas de faire une demande de bourse auprès de la CCVS.

Attention chaque demande de bourse déposée doit te permettre d'effectuer en amont tes 5 jours de Passeport avant la date de la session B.A.FA.

Par exemple : Je souhaite effectuer mon stage B.A.F.A durant les vacances scolaire de printemps, je fais donc ma demande de bourse et mon passeport B.A.F.A. pendant les vacances d'hiver.